

« Le ministre de l'Intérieur d'alors, Jean-Louis Debré, a décidé en 1997 d'instaurer dans toute la France une journée nationale des sapeurs-pompiers et des acteurs de la sécurité civile, en lui donnant d'emblée deux idées directrices :

- **affirmer la reconnaissance de la nation** à l'égard de celles et de ceux qui se dévouent pour la sécurité de leurs concitoyens, portant secours chaque année à plus de 3 millions d'entre eux (114 340 interventions dans les Alpes-Maritimes en 2012) ;
- **contribuer à ce qu'une véritable culture de sécurité civile se développe** dans le pays et unisse plus fortement encore qu'aujourd'hui notre corps social.

En juin 2003, M. Nicolas SARKOZY, alors Ministre de l'Intérieur de la sécurité intérieure et des libertés locales, a souhaité que cette journée soit aussi **une journée du souvenir**, à la mémoire des trop nombreuses victimes qui, chaque année, endeuillent les rangs des sapeurs-pompiers.

Il a voulu honorer, pour reprendre ses mots de l'époque, *« cet engagement des sapeurs-pompiers, un engagement qui va parfois jusqu'au sacrifice suprême »* et faire en sorte que chacun, dans son for intime, puisse en ce moment de mémoire et d'unité nationale, *« mesurer que c'est aussi pour lui que ces hommes sont morts »*.

Notre présence aujourd'hui, loin d'être seulement un tribut payé à la tradition républicaine, est donc avant tout un acte de reconnaissance.

Pour les seules années 1997 à 2004, ce sont 145 sapeurs-pompiers qui ont payé de leur vie la protection de la population.

De gros efforts ont été accomplis depuis pour diminuer le nombre de ces victimes et, de 2005 à 2012, ce sont 98 pompiers qui ont péri en service.

Ce chiffre demeure bien trop important. Comme en 2011, hélas, 11 sapeurs-pompiers sont décédés en service en 2012, dont 7 en intervention :

- 3 étaient des professionnels,
- 8 étaient des volontaires.

Dans les Alpes-Maritimes, nous avons eu à déplorer le décès imputable au service du sergent-chef Christian ROMANIELLO, du Centre d'incendie et de secours de Menton, décédé le 11 mai 2012.

Depuis 1961, 30 sapeurs-pompiers professionnels et volontaires des Alpes-Maritimes sont morts dans l'accomplissement de leurs missions, jalonnant ainsi l'histoire de notre SDIS de son cortège d'événements douloureux, qui sont le triste apanage des grandes institutions.

A cette liste des pompiers décédés en service, il convient d'ajouter celle de ceux qui ont disparu ces derniers mois en laissant le souvenir de collègues, voire pour beaucoup, d'amis, qui ont profondément marqué le SDIS de leur engagement et de leur fidélité :

- Le capitaine Roger PASQUIER,
- Le sapeur Eric CAPO,

- Le lieutenant François COSTA,
- Le lieutenant Marcel MARCAL,
- Le caporal-chef Claude COSTE,
- Le capitaine honoraire Paul GENOVESE,
- L'adjudant-chef Pierrette PIRAS,
- Le sergent-chef Jean-Marc MIGNANI,
- L'adjudant-hef Jean-Félicien CIAIS,
- Le sergent Jean-Pierre GUILIELMO
- A ces décès s'ajoute celui du lieutenant Paul CAYATTE du CIS Antibes, brutalement décédé ce jeudi 13 juin.

Ils ont tous ajouté à la mémoire si longue, et si riche, de nos anciens corps communaux et de notre corps départemental.

Malgré des moyens toujours plus importants, le métier de pompier demeure particulièrement exposé.

L'année 2012 a ainsi été marquée par des accidents dramatiques, qui ont frappé des pompiers chevronnés (le plus âgé avait 59 ans) comme de tous jeunes gens qui aspiraient à devenir pompiers et faisaient preuve d'un merveilleux enthousiasme.

Tout le monde se souvient de la tragédie survenue chez nos voisins des Alpes-de-Haute-Provence le 3 novembre 2012 qui a coûté la vie à un Jeune Sapeur Pompier de 16 ans qu'accompagnait un sous-officier de 35 ans.

C'est pour faire face à ces risques que le SDIS veut continuer à mettre en place, avec la plus grande rigueur et la plus grande urgence, la politique la plus adaptée à la protection de ses personnels.

C'est aussi pour répondre à cette priorité que, dans le droit fil des préconisations de l'inspection de la sécurité civile formulées fin 2011, le SDIS développe actuellement son projet de création d'un centre de formation des sapeurs-pompiers, pour la réalisation duquel le Département met à sa disposition, avec l'accord de M. le maire de Gillette et conseiller général, un terrain situé au Bec de l'Estéron, localisation parfaite au carrefour des vallées et de la plaine du Var.

Cet ambitieux projet d'une école départementale de formation et d'un plateau technique, qui sera dotée d'outils pédagogiques performants et modernes est en cours d'élaboration.

Nous avons lancé avec la commune les procédures d'urbanisme et d'aménagement nécessaires pour pourvoir en poser la première pierre dans les premiers mois de l'année 2014 et l'ouvrir en 2015.

Au-delà de ce renforcement des moyens de formation pour nos personnels, nous avons souhaité aussi que se développe dans notre département une plus grande culture des risques et des moyens à mobiliser pour en parer les conséquences possibles.

« **L'éducation aux risques** » sera pour le SDIS, avec le soutien du Conseil général, une des grandes priorités de ces prochaines années.

Plusieurs initiatives ou orientations ont été prises dans ce but :

- Achèvement de l'équipement de nos sites sensibles en défibrillateurs, dont la gestion de la maintenance sera à partir de juillet prochain, confiée au SDIS ;
- Lancement d'une grande campagne de communication sur les risques domestiques, qui touchent plus particulièrement les plus jeunes et les plus âgés de nos concitoyens ;
- Poursuite des actions de sensibilisation aux comportements qui sauvent, conduites notamment par le « groupement Citoyenneté » en direction des collégiens. Il convient que ces actions soient généralisées à tous nos collèges ;
- Réalisation aux côtés du centre de formation des pompiers au Bec de l'Estéron d'un Centre de sensibilisation aux risques s'adressant à toute la population, pour mieux appréhender les risques naturels ou domestiques auxquels nous sommes tous confrontés et mieux connaître la conduite à tenir face à eux. Nous travaillons actuellement sur ce projet qui pourra être présenté dans les prochaines semaines et qui fera de notre département un département pionnier pour la prévention des risques de la vie quotidienne, qui, ne l'oublions pas, sont à l'origine de plus de 80% des interventions des pompiers.

Par ailleurs, le SDIS poursuit le renforcement de son maillage territorial pour être au plus près de nos habitants.

Ces derniers mois, deux nouveaux centres de secours ont été livrés, l'un à Contes, que nous avons inauguré le 30 novembre dernier et l'autre à Mougins, qui sera inauguré le 1^{er} juillet prochain.

Il poursuit aussi sa politique dynamique d'équipement, pour conjuguer efficacité opérationnelle et sécurité des personnels.

La livraison de 22 nouveaux camions de lutte contre les feux de forêts dotés des derniers dispositifs de protection des équipages, conçus par les services techniques du SDIS des Alpes-maritimes et repris, depuis par les constructeurs d'engins de lutte contre l'incendie, en est le dernier exemple en date ».